

CHARTRE DU VBBG

Saison 2024 - 2025



Etre Ponctuel :

- Aux entraînements
- Aux rencontres



Prévenir

- En cas de maladie (le plus tôt possible)
- L'entraîneur à la dépose et à la reprise de votre enfant



Payer dès que possible

- La cotisation
- Les stages
- Les sorties



Assister au montage et au rangement des équipements sportifs



Aider

- A l'arbitrage ou l'encadrement des plus jeunes
- Aux manifestations du club



Suivre le planning des rencontres et des entraînements



Limitier son impact environnemental

- Ne pas gaspiller l'eau
- Trier et jeter ses déchets
- Allumer l'éclairage au bon moment



Faire confiance aux entraîneurs et respecter leurs choix



Favoriser les bonnes attitudes Montrer l'exemple Faire preuve de Fair-play



Respecter

- Les valeurs du club
- Les joueurs
- Les entraîneurs / éducateurs
- Les arbitres
- Les adversaires (en fin de match)
- Les dirigeants
- Les supporters



Accompagner l'équipe de son enfant au moins deux fois dans l'année.



Encourager

- Les enfants que j'accompagne
- Les autres équipes du club quand je peux



Maintenir l'infrastructure en bon état

- Pas de dégradation
- Nettoyage en quittant la salle



Assurer la sécurité des joueurs (enfants) qui me sont confiés lors des rencontres ou des entraînements



Exécuter les tâches qui me sont demandées

- Par un éducateur
- Par un dirigeant
- Par un accompagnateur



Exclure toute forme de violence et de discrimination

Coupon réponse à découper et à remettre signé impérativement avec la demande de licence (le (la) licencié(e) doit garder la charte)

NOM—Prénom du(de la) licencié(e) :

Catégorie :(Indiquer éventuellement dirigeant, entraîneur, ...)

Je certifie avoir pris connaissance de la charte 2024-2025 du club du Volley Ball des grèves et m'engage à la respecter et à la faire respecter.

Date :

Signature du (de la) licencié(e) : Signatures des parents (pour le(la) licencié(e) mineur(e)) :